



L'an deux mille vingt-quatre, et le 3 juin à 18h30 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Madame BONTAZ Karole, Maire**.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

En exercice : 12

Qui ont pris part à la délibération : 11

Date de la convocation : 16 avril 2024

Reçu à la Sous-Préfecture
de THONON-LES-BAINS le

18 JUIN 2024

Présents : Laurent BARATEAU, Karole BONTAZ, Raphaël CETTOUR-JANET, Jean-Claude CARTAILLER, Paul CHARLES, Thierry GERARDIN, Stéphanie LACROIX, Claude LAUSENAZ-GRIS, Eric MERCIER GALLAY, Patrick MORIZE soit 10 voix.

Absent : Frédéric FESSON, Robin NEGRE

Secrétaire de séance : Laurent BARATEAU

Objet de la délibération :

Demande de subventions au Département dans le cadre du CDAS 2024

Considérant le dispositif du département de la Haute Savoie, Contrat départemental d'avenir et de solidarité pour l'année 2024

Considérant le projet de la commune d'acquiescer une nouvelle balayeuse afin d'améliorer le nettoyage des rues et la sécurité des agents

Considérant le projet de la commune de rénover les appartements communaux afin d'améliorer l'efficacité énergétique des appartements et réduire la consommation d'énergie.

Après exposé du Maire,
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les demandes de subventions au Département pour l'achat d'une balayeuse et pour les travaux de rénovation dans le presbytère (changement des fenêtres et des radiateurs) suivantes :

- Achat de la balayeuse : **9 600 euros**.
- Rénovation du presbytère (fenêtres et radiateurs) : **14 000 euros**

AUTORISE Mme le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme, à CHEVENOZ, le 10 juin 2024

Le Secrétaire de séance
Laurent BARATEAU

Le Maire,
Karole BONTAZ

100